

## **L'évaluation dans l'enseignement d'une discipline en langue deux (DEL2) en classe immersive**

Comme l'enseignement d'une discipline en langue deux (DEL2)<sup>1</sup> est un nouveau paradigme, la question des pratiques d'évaluation dans les classes de DEL2 / classes immersives<sup>2</sup> est encore peu abordée.

H. J. Vollmer (2002) la traite sous l'angle des normes curriculaires telles qu'elles sont imposées par les administrations scolaires. Il y discute surtout l'évaluation sommative (devoirs sur table, etc.) et la place de la langue 2. Mais qui doit évaluer, et quoi ? Le professeur de DEL soit-il évaluer uniquement la discipline, mais qui se prononce alors sur le niveau langagier ? Un binôme d'enseignants qui se partagerait les évaluations (cf. aussi G. Vigner 2011) ? Selon le type d'immersion, les réponses diffèrent. Nous présenterons quelques modèles.

Dans notre exposé, nous aborderons la question de l'appréciation et de l'évaluation de la compétence langagière en lien avec la didactique de l'erreur et l'élaboration de fiches de travail. Notre but principal reste l'évaluation formative des compétences disciplinaires en DEL2 *d'un point de vue pédagogique* (cf. Geiger-Jaillet / Schlemminger / Le Pape Racine 2011). Nous nous posons la question de savoir comment :

- aider l'apprenant à (auto-) évaluer ses connaissances et compétences disciplinaires.
- gérer une évaluation formative.
- utiliser des outils de l'évaluation formative.
- susciter l'utilisation d'un journal d'apprentissage.

Cette réflexion n'est pas propre à une discipline ni à un type d'enseignement (fût-il celui des DEL2 / de la classe immersive). Elle les dépasse. Notre propos est d'ordre pédagogique, les propositions élaborées peuvent être mises en place dans tout enseignement.

Nous nous limiterons à présenter deux éléments-clés de l'évaluation en classe immersive, l'auto-évaluation à travers la fiche de l'élève (autocorrective) et l'évaluation formative à l'instar du plan de travail. Pour une vue plus globale des différents types d'évaluation, voir notre tableau n°1 (ci-dessous).

---

1 On parle souvent mais de façon inappropriée de « l'enseignement bilingue » et de l'enseignement de la « discipline non linguistique » DNL. La dénomination DEL2 offre l'avantage de pouvoir situer la discipline dans l'ordre des langues utilisées : DEL2, DEL3, DEL4, etc., l'ordre des langues étant ici l'ordre de leur apparition dans le cursus suivi par les élèves.

2 Nous entendons par classe immersive un enseignement qui ne se fait pas dans la langue d'environnement mais dans une autre langue (langue régionale, langue étrangère, etc.). Si on prend comme critère l'intensité de l'exposition à la deuxième langue, on distinguera l'immersion totale de celle qui est partiaire (la moitié du volume horaire d'un élève à l'école du pays en question) ou partielle (de 20 à < 50%).

<b>Évaluation critériée</b>	Donnant une appréciation sur les performances d'un apprenant par rapport à des objectifs fixés a priori en mesurant le degré d'atteinte de ces objectifs ; se passe le plus souvent dans des domaines d'apprentissage particuliers et se prête probablement le plus à l'auto-évaluation. Elle peut être – comme élément de référence pour l'apprenant – une partie (pas nécessairement de type validant) de l'évaluation formative.
<b>Évaluation diagnostique</b>	Établit le niveau de performances et compétences acquises antérieurement et informe le formateur sur les besoins des formés ; elle aide ainsi à mieux définir le type de formation à mettre en place et à choisir les contenus appropriés ; elle déroule le plus souvent en début d'un cycle de formation, elle peut également être réalisée après une évaluation formative.
<b>Évaluation diagnostique en langue</b>	
<b>Évaluation formative</b>	Consiste à recueillir, le long de la formation et à intervalle régulier des informations sur les performances et les compétences pour savoir si les objectifs fixés avec l'apprenant ont été atteints ; elle permet de mieux cibler les actions (de remédiation) à venir et régule ainsi le processus d'apprentissage.
<b>Évaluation normative</b>	Porte une appréciation sur les performances de l'apprenant par rapport aux autres apprenants du groupe (dont la moyenne des résultats sert de norme) afin de dégager les différences individuelles et s'effectue souvent dans une optique de formation diplômante et s'effectue à la fin d'une unité, d'un cycle, etc.
<b>Évaluation sommative</b>	Se passe à la fin d'une étape importante de la formation et est souvent partie intégrante de la certification.

Tableau 1 : Les différents types d'évaluation

## 1. La fiche élève

Avant d'élaborer une fiche d'élève pour un travail individuel ou collectif, l'enseignant choisit souvent un document authentique qui lui servira de base pour sa fiche. Il se posera la question des aides linguistiques à fournir en amont et pendant que l'élève travaille avec une fiche (comme par exemple des glossaires).

Dans la construction des fiches pour les élèves, nous rencontrons différents modèles :

- association d'image et de texte pour soutenir la compréhension de concepts ;
- texte (lacunaire) illustré par un élément visuel pour soutenir la compréhension du texte ;
- association de graphe / de schéma... et de texte souvent dans le but de faire l'interprétation des éléments iconographiques ;
- image seule ;
- exercices linguistiques pour solliciter un travail de langue sur les savoirs inscrits.

Afin d'aider concrètement l'enseignant à construire ses fiches, nous lui proposons *trois listes de contrôle-qualité*, (a) sur le choix du document authentique, (b) sur les aides linguistiques et (c) sur la construction même de la fiche.

a. *Le choix du document authentique*

- Sommes-nous au niveau des objets savants, des objets à enseigner, des objets d'enseignement ?<sup>3</sup>
- Le contenu disciplinaire, les objectifs et compétences sont-ils conformes au programme officiel ?
- Quel est l'objectif premier du document, est-ce disciplinaire ou / et linguistique ?
- Quand pourra-t-on l'utiliser ? Au début, au milieu, à la fin de la séquence ?
- Quel est le niveau de difficulté du contenu ?
- Quel est le niveau de difficulté linguistique ?
- Quel est le degré d'abstraction? Est-il adapté à l'âge des élèves ?
- Le document « parle »-t- il aux élèves (âge, centres d'intérêt, style...) ?
- Quelle est la taille du document (longueur du texte) ?
- Y a-t-il des points d'ancrage pour un apprentissage interculturel, transversal ?
- Le matériel permet-il une différenciation des tâches pour les élèves (cf. la pédagogie différenciée) ?
- Quelle est la qualité de la présentation de la fiche (en noir et blanc ou en couleur ; qualité de la photocopie, lisibilité de la taille des caractères...) ?
- Les droits d'auteur et les droits à l'image sont-ils respectés ? Les sources sont-elles indiquées ?

b. *Les aides linguistiques en amont et pendant le travail*

- dictionnaires monolingues et bilingues ainsi que des aides méthodologiques de travail avec un dictionnaire,
- définitions simples ou paraphrases, en préparation aux passages difficiles comportant des mots techniques peu fréquents,
- listes bilingues de vocabulaire avec le lexique technique,
- affiches ou classeur avec des tournures lexicales (synonymes, images avec légende) ou syntaxiques,
- fiches explicatives de phénomènes grammaticaux pertinents ou fréquents dans le texte à étudier,
- et, sous forme d'aide collective l'activation des prérequis linguistiques et disciplinaires par des procédés de remue-méninges, par des topogrammes (*mind map*), etc.

Comme il n'y a pas d'enseignement explicite de lexique (technique), ces activités de préparation linguistiques, propre à la DEL2, occuperont une place importante dans les activités des élèves.

---

3 Pour les définitions voir : cf. Geiger-Jaillet, Anemone, Gérald Schlemminger, et Christine Le Pape Racine. (2011, 113-114).

c. *La construction même de la fiche*

- Quelles compétences sont sollicitées dans cette fiche ?
- Quel type d'aide linguistique est donné ?
- Quel est le type de consignes (questions ouvertes / fermées, stimulus visuel...) ? Sont-elles formulées de façon claire et concise ?
- Quels modes de présentation / niveaux d'abstraction sont utilisés ?
- Y a-t-il une progression dans les difficultés des tâches à faire ?
- La fiche porte-elle les indications habituelles (date, classe, numéro de la fiche...) ?
- La fiche n'est-elle pas trop chargée ?
- Quelle est la place de langue de scolarisation sur la fiche ? Pourquoi ?
- Ma fiche change-t-elle par rapport aux fiches que j'utilise habituellement en classe de DEL2 ? Pourquoi ?

## 2. Le plan de travail

Le *plan de travail individuel*<sup>4</sup> (également appelé « contrat de travail ») propose une grille où l'élève inscrit le travail (les apprentissages scolaires, les recherches et enquêtes, etc.) qu'il compte effectuer dans un laps de temps déterminé. Il en coche les items une fois le travail terminé. Après cette période, l'enseignant et l'élève évaluent les tâches accomplies. Pour certaines compétences, l'élève passe un « brevet », une sorte de petit examen. Les progrès individuels sont relevés dans des grilles personnelles et collectives, les « ceintures de niveaux ». Le plan de travail tient donc compte du rythme de l'élève et de ses démarches d'apprentissage.

Les concepts et notions de plan de travail individuel, fichiers autocorrectifs, ceintures de niveaux et journal de bord nous proviennent du courant de l'Éducation nouvelle du début du 20<sup>e</sup> siècle, en l'occurrence de la pédagogie du travail. Ici font référence les noms de G. Kerschensteiner (Allemagne), H. Gaudig (Allemagne), A. Ferrière (Suisse), J. Dewey (U.S.A.), A. S. Makarenko (URSS), P. P. Blonskij (URSS).

Pour la France, c'est la pédagogie de C. Freinet (pratiquée principalement à l'école primaire) qui fait figure de pionnière dans ce domaine<sup>5</sup>. La figure 1 montre un plan de travail que C. Freinet a utilisé dans sa classe en 1936.

Parler d'autonomie dans les apprentissages relève du discours idéologique si on ne donne pas à l'élève, pour la réaliser, des moyens et outils précis tels ceux que nous avons évoqués au chapitre précédent. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons aborder, par la suite, la pratique professionnelle, à savoir comment « construire » et concevoir des outils d'autoévaluation pour l'apprenant et comment organiser le temps du professeur de l'enseignement secondaire lorsqu'il doit faire face (non pas à une seule classe tout au long de la semaine comme le professeur des écoles mais) à six ou sept classes différentes, souvent dans deux disciplines distinctes.

---

4 Pour le développement de ce concept pédagogique, voir C. Freinet (1968).

5 Cf. L. Bruliard / G. Schlemminger (1996).

Nom Pascal Perot Ecole Freinet

# PLAN DE TRAVAIL n° 21

du 11 mai au 18 mai

Orthographe								
Grammaire	54	55	56	57	58	59	60	
Calcul mécanique (Fichiers auto-correctifs)	52	53	54	55	56	57	58	59
	60	61	62	63	64	65	66	67
	68	69	70					

Calcul général Les nombres complexes

Histoire La Convention

Géographie Un grand port, Marseille

Sciences Les insectes

Conférences Mon voyage en Grèce

Dictée .....

Textes ..... **Lettres** .....

Lecture .....

Récitation - Chant .....

Dessin - Peinture - Musique .....

Travail manuel .....

Imprimerie - Limographe .....

Ecriture - Soins .....

Propreté - Ordre .....

Communauté .....

Très bien	
Bien	
Assez bien	
Passable	
Insuffisant	

L'Institut, *C. Freinet*

Les parents,  
*(voir au dos)*  
*J. Pellier*

Figure 1 : Document 3 « Plan de travail » de C. Freinet en 1936, reproduit in C. Freinet (1975 : 70).

### Quelques exemples

Nous avons choisi deux plans de travail en mathématiques (voir figures 2 et 3). Ils seraient utilisables tels quels en classe de DEL2, quatrième année d'apprentissage du français langue étrangère au collège. L'objectif est de sensibiliser à la complexité de cet outil dans



l'organisation individualisée du travail et de son évaluation par l'élève lui-même. Le lecteur est prié de répondre aux questions suivantes pour chaque plan de travail :

- Quelles sont les parties constituantes ? En quoi aident-elles l'élève à suivre et gérer sa progression, à s'auto-évaluer ?
- Quelle est la durée (probable ou indiquée) du travail prévu ?
- Quelle est la place du résultat juste, c'est-à-dire de la bonne solution ?
- Quelle est la place de l'évaluation sommative (c'est-à-dire la notation) ?
- Quelles sont les différences entre les deux documents ?
- Quels sont les avantages et inconvénients pédagogiques ?

<b>Sixièmes 6 et 7 CONTRAT DE TRAVAIL</b>				
NOM : _____		Prénom : _____		
Période du .....au .....				
Code couleur	Fait et juste	Fait et juste avec aide	Fait et non juste	Non fait
<b>Travail à la maison</b> code				
J'ai fait	le brouillon du devoir personnel n° .... dans le cahier d'exercices			
	les exercices obligatoires d'algèbre			
	les exercices obligatoires de géométrie			
J'ai recopié	les définitions d'algèbre 3 fois sans faute dans le cahier d'exercices			
	les définitions de géométrie 3 fois sans faute dans le cahier d'exercices			
	le devoir personnel n° .... sur copie double présentée			
J'ai appris	les définitions d'algèbre			
	les définitions de géométrie			
<b>Travail en classe</b>				
J'ai fait	la série de fiches Numération-Opération .....			
	la fiche de géométrie .....			
	le problème série C			
	le problème série D			

Compétences transversales				
J'ai été capable de	apporter mon matériel			
	bien me comporter en classe			
	participer au cours			
	travailler en autonomie			
Note du D.M.	sur 20	Note du D.S.	Note de l'I.E.	sur 20
Visa du professeur			Visa des parents	

D.M. = devoir à la maison, D.S. = devoir sur table ; I.E. = interrogation écrite. [NDR]

Figure 2 : Document 1 : « Plan de travail ». B. Steelandt (cité in : J. et E. Lèmery 1997 : 7) : « Plan de travail en mathématiques, collège, 6<sup>e</sup>, classe de consolidation »

F. Masson (2006) : « Plans de travail maths<sup>6</sup> » [extrait d'un document de 16 pages]

[Commentaire de l'auteur :] Actuellement [...], tous mes élèves de cycle 3 (ce2/cm1/cm2) travaillent en même temps sur la même compétence...

Pour composer mes plans, généralement d'une durée de trois semaines, je m'inspire aussi bien des compétences encore non travaillées, de celles à reprendre, des remarques des élèves que des travaux transversaux (géographie, sciences, arts visuels) pour rebondir et inclure dans un plan le travail la manipulation d'une compétence particulière...[...]

#### Mesure – Plan de travail de mathématiques n°... appartenant à .....

- Lire l'heure sur une montre à aiguilles ou une horloge.
- Connaître les unités de mesure des durées (année, mois, semaine, jour, heure, minute, seconde) et leurs relations.

\*Ex. 1 : 1996 était une année bissextile. Cite les 4 années bissextiles suivantes. Cite les 4 années bissextiles précédentes.

\*Ex. 2 : Aline est née le 11/02/92. Que signifie cette date ?

\*Ex. 3 : Damien est né le 23 octobre 1990, Pierre le 29 septembre 1990 et Michelle le 22 janvier 1991. Qui est le plus jeune ? Qui est le plus âgé ? [...]

\*\*/\*\*Ex. 8 : Donne une date qui appartient au : 7<sup>ème</sup> siècle / 13<sup>ème</sup> siècle / 21<sup>ème</sup> siècle

\*\*/\*\*Ex. 9 : J avant l'an 2 000

Au cours des mois précédant le passage à l'an 2000, le nombre de jours restants s'inscrivait sur la Tour Eiffel. Quel nombre pouvait-on lire le 22 septembre 1999 à 0 h ?  $9+31+30+31 = 101j$  [...]

Figure 3 : Document 2 « Plan de travail »

### Discussion

Nombreuses sont les classes qui utilisent les plans de travail, dans un cadre pédagogique précis (comme la pédagogie Freinet ou la Pédagogie de la Maîtrise à Effet Vicariant), mais on le trouve également inséré dans des plan d'action de l'éducation officielle comme le « Programme personnalisé de réussite éducative » (P.P.R.E.), voire des projets d'établissement.

6 Le travail de F. Masson s'inspire de la Pédagogie de la Maîtrise à Effet Vicariant (cf. A. M. Huberman / L. Allal éd. 1988).

Cependant, l'outil pédagogique recouvre des réalités très différentes. Chez certains enseignants, il est situé au centre de la vie de classe. Chez d'autres, il est un élément de gestion d'une ou plusieurs plages horaires définies. Il peut être hebdomadaire, mensuel, trimestriel... Même les appellations varient entre « plan » « contrat », etc. Il y a même parfois des confusions. Ainsi, le document de la figure 3 est plutôt une fiche de travail individualisée ; il fait partie d'un plan de travail mais n'est pas en lui-même un plan de travail.

Les défis pour gérer un plan de travail (dans une classe traditionnelle et également en DEL2) sont les suivants :

- L'organisation du travail à l'aide du plan :  
Qu'est-ce qui doit faire partie du plan de travail ? L'expérience montre que l'élève n'arrive pas à apprendre de façon autonome à gérer ses apprentissages et les difficultés qui y sont liées si le plan comporte exclusivement des devoirs à faire à la maison. Afin de répondre à l'hétérogénéité que connaît toute classe, il est opportun de se donner des moyens pour adapter le programme à chaque élève. L'enseignant dégagera alors régulièrement un temps du cours aux travaux personnels permettant – dans le sens de la pédagogie différenciée – aux uns de faire des révisions, à d'autres de réaliser des projets, à d'autres encore de préparer une présentation... C'est à ce moment lorsque chacun est occupé par une tâche (proposé par le plan de travail) que le professeur aura le loisir de se consacrer à ceux qui ont momentanément besoin de son aide.
- La durée du plan :  
Elle doit correspondre aux capacités de l'élève à prévoir ses apprentissages et travaux. Au collège, les jeunes élèves savent gérer une durée d'environ trois à quatre semaines (sachant qu'ils ont d'autres disciplines à gérer, souvent au jour le jour) ; les plus âgés arrivent à prévoir au-delà d'un mois. Au lycée (second cycle), il est possible de s'organiser sur un demi-trimestre.
- La charge de travail et le suivi des apprentissages :  
Il est conseillé d'introduire un minimum de travaux à réaliser ainsi qu'une rubrique pour les travaux supplémentaires. Ceci permettra de répondre aux différents rythmes de travail. Les élèves les plus « lents » doivent avoir la possibilité de réaliser le minimum des travaux exigés par le plan de travail.  
Il ne s'agit pas seulement de prêter attention à la charge de travail des élèves mais également à celle de l'enseignant. Elle est souvent négligée : plus le plan de travail est complexe, plus il est difficile pour l'enseignant d'assurer un suivi individualisé et de valider le plan de travail de chaque élève (d'autant plus s'il a d'autres classes à sa charge). Un bon plan de travail se caractérise par sa simplicité. L'idée d'un code de couleur pour la qualité de travail fourni (voir la colonne « code » du plan de travail, figure 2) aide dans la gestion de supervision des apprentissages.
- La séparation entre gestion du travail et exercices :  
Pour plus de clarté dans la gestion du travail, il paraît utile de séparer les tâches à faire de leur exécution même, c'est-à-dire de faire figurer les exercices (et leur corrigé) non pas sur le plan de travail mais sur des fiches séparées.  
Le plan de travail ne comportera pas seulement des exercices ni les seuls travaux écrits, mais il contiendra également des projets et enquêtes à réaliser, des présentations, etc. Ainsi, la compétence orale y est valorisée et le plan ne se cantonnera pas exclusivement aux aspects « traditionnels » de l'apprentissage.



Il semble approprié de séparer les activités (cognitives) d'apprentissage et d'enquête de la compétence du savoir-être. (Dans de nombreuses classes, cette dernière est gérée par des « ceintures de comportement » et le « conseil »)

- La notation :  
Au collège et au lycée, la notation est partie intégrante de l'évaluation sommative. Le plan de travail – outil de l'évaluation formative – doit relever ce défi. Il n'est pas très heureux, comme le propose le plan de travail de la figure 2), d'y inclure les notes des évaluations sommatives (même si cela en facilite la gestion).  
Il serait inconcevable d'un point de vue pédagogique et d'éthique professionnelle d'exclure le plan de travail de la notation (obligatoire). Rappelons que le plan de travail recense *la qualité de gestion* des apprentissages (ceci est une compétence importante de réussite scolaire !) et *non pas l'exactitude* de tous les résultats et prestations. Cette dernière est sanctionnée par d'autres outils comme les devoirs sur table et autres examens. Dans l'optique d'une pédagogie différenciée, il semble aller de soi qu'un plan de travail réalisé dans le temps prévu mérite d'entrée une (très) bonne appréciation ou notation et d'un coefficient élevé par rapport aux autres notes obtenues en classe.
- La bureaucratisation :  
Les enseignants ont souvent tendance à vouloir tout contrôler – avec les meilleures intentions, pour bien faire –, mais le risque de bureaucratiser une vie de classe est réelle car la présence de l'enseignant ne dépasse souvent pas deux à trois heures par semaine par classe. Une confiance en soi et dans les élèves, un élan pédagogique demeurent une qualité importante à développer pour garder une certaine sérénité dans l'exercice de sa profession.

Le plan de travail est un outil individuel. Il est possible d'inscrire l'évolution des apprentissages au niveau du groupe dans un tableau appelé « ceintures de niveaux » (inspiré des pratiques Freinet et de pédagogie institutionnelle).

Afin de promouvoir une évaluation formative et l'autonomie de l'élève face à l'évaluation de ses savoirs, savoir-faire et savoir-être, la fiche autocorrective et le plan de travail nous paraissent des outils à la fois souples et efficaces. Leur utilisation devrait faire l'objet de la formation des enseignants afin que ceux-ci puissent les intégrer dans leur classe. Cette démarche soulagerait également la charge de travail de l'enseignant et lui permettrait de se consacrer à la tâche essentielle, à savoir mettre en place une pédagogie différenciée pour soutenir tous les profils d'élèves.

## **Bibliographie**

- Bruliard, Luc et Gérald Schlemminger (1996) : *Le mouvement Freinet : des origines aux années quatre-vingt*, Paris: Harmattan.
- Lèmery, Janou et Edmond Lèmery (1997) : « Enseigner et vivre autrement dans le collège par la pédagogie Freinet », *Le Nouvel Éducateur* 93, 3-11.
- Masson, Frédérique (2006) : « Plans de travail maths », *Le Bulletin de la PMEUV* 121. Site de la PMEUV : <http://www.pmev.fr/articles.php?lng=fr&pg=1846> (consulté le 24.07.2013).
- Freinet, Célestin (1968) : *Les plans de travail*, Cannes : C.E.L., coll. Bibliothèque de l'Ecole Moderne n° 15.
- Freinet, Célestin (1975): *Les techniques Freinet de l'Ecole moderne* (7e édition) Paris : Armand Colin.
- Geiger-Jaillet, Anemone, Gérald Schlemminger, et Christine Le Pape Racine. 2011. *Enseigner une discipline dans une autre langue : méthodologie et pratiques professionnelles*. Frankfurt M.: Lang.

- Huberman, Alan Michael et Linda Allal (éds.) (1988) : *Assurer la réussite des apprentissages scolaires. Les propositions de la Pédagogie de Maitrise*, Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.
- Vigner, Gérard (2011) : La problématique des niveaux de compétence en L2 de l'élève, module 6, 53-59, in ADEB (éd.) Enseignement bilingue. Le professeur de « Discipline Non Linguistique ». Statut, fonctions, pratiques pédagogiques. En ligne [http://www.adeb.asso.fr/publications\\_adeb/ADEB\\_brochure\\_DNL\\_12\\_2011.pdf](http://www.adeb.asso.fr/publications_adeb/ADEB_brochure_DNL_12_2011.pdf)
- Vollmer, Helmut J. (2002) : « Leistungsfeststellung und Leistungsbewertung im bilingualen Sachfachunterricht: Ein Desideratum », S. Breidbach,/G. Bach et D. Wolff (éds.) : Bilingualer Sachfachunterricht. Didaktik, Lehrer-/Lernerforschung und Bildungspolitik zwischen Theorie und Empirie, Frankfurt/M. : Peter Lang, 101-121.